

Les vivaces, c'est du coriace !

Pour fleurir ses parterres, la Ville privilégie désormais les plantes vivaces : plus économes en eau et en entretien, et plus résistantes. Un choix qui s'inscrit dans la démarche de la gestion différenciée de ses espaces verts et qui s'applique en douceur avec des parterres mixtes composés principalement de vivaces à la Maison des Bonheur et à Corot-Samain. Le rendu visuel est pour le moment moins « florissant » qu'avec des annuelles, mais patience... dans quelques temps, les couleurs des vivaces gagneront du terrain ! À leurs pieds, un paillage en chanvre a été déposé afin de conserver la fraîcheur et d'éviter la prolifération des mauvaises herbes.

Sur d'autres parterres, la technique du tapis de fleurs annuelles déroulant a été utilisée : un gain de temps précieux à la pose ! L'année prochaine, ils laisseront la place aux vivaces !



